

Zeitschrift: Les intérêts du Jura : bulletin de l'Association pour la défense des intérêts du Jura

Herausgeber: Association pour la défense des intérêts du Jura

Band: 27 (1956)

Heft: 8

Rubrik: Chronique économique

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 16.04.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

CHRONIQUE ECONOMIQUE

Notre commerce extérieur en juillet bat tous les records. — Par rapport au même mois de l'année précédente, notre commerce extérieur a passé en juillet de 530,4 à 644,9 millions de francs pour les importations, et de 499,1 à 521 millions de francs pour les exportations. La valeur de notre commerce extérieur atteint, par jour de travail, 24,8 millions de francs pour les importations (20,4), et 20 millions pour les exportations (18,8). En juillet, la valeur des exportations a représenté 80,8 $\frac{0}{6}$ de celles des importations. Il en résulte un passif au bilan du commerce extérieur.

* *

... et nos exportations horlogères font de même. — Les statistiques d'exportations horlogères pour le premier semestre de 1956, traduisent un résultat particulièrement encourageant puisqu'elles annoncent un nouveau record battu, celui de 531,9 millions de francs. Depuis 1952, où les listes d'exportations avaient atteint le montant total de 500 millions de francs, on n'avait pas enregistré un chiffre pareil. Toutefois, une interprétation trop optimiste des faits et des chiffres ne serait pas de mise. Car si les quantités de montres, mouvements et fournitures ont augmenté, les prix moyens ont baissé. Cette tendance avait du reste déjà été enregistrée au cours de l'année précédente.

* *

On demande de nouveaux technicums. — En date du 13 juin 1956, M. le conseiller national R. Gnägi a déposé le postulat suivant: «Depuis quelques années, le manque de main-d'œuvre se fait grandement sentir dans l'économie suisse. C'est notamment le cas en ce qui concerne les jeunes gens ayant achevé leurs études dans des technicums cantonaux. Le besoin accru de techniciens n'est pas uniquement dû à la prospérité économique actuelle; il l'est aussi au fait que la mécanisation et la rationalisation des entreprises exigent que le personnel comprenne un plus grand nombre de collaborateurs ayant une formation technique. La demande plus forte n'aura donc pas seulement un caractère temporaire.

Le Conseil fédéral est invité à examiner s'il n'est pas possible de remédier à ce défaut de main-d'œuvre et tenir compte de la situation actuelle,

— en coordonnant les efforts tendant à la création de nouveaux technicums.

— en édictant de nouvelles prescriptions légales sur les technicums et

— en accordant à ceux-ci un plus large appui financier.

ORGANES DE L'ADIJ

Président : F. Reusser, Moutier — Secrétaire : R. Steiner, Delémont
Caissier : H. Farron, Delémont

Rédaction du bulletin : Responsables MM. F. Reusser et R. Steiner

Administration du bulletin : R. Steiner, Delémont

Publicité : Par l'administration du bulletin, Delémont

Comptes de chèques postaux : caisse générale Delémont, IVa 2086 ; pour abonnements : R. Steiner, Delémont, IVa 3250. — Téléphones : président : (032) 6 40 07 ; secrétariat : (066) 2 25 81 ou 2 15 83 ; caissier : (066) 2 14 37